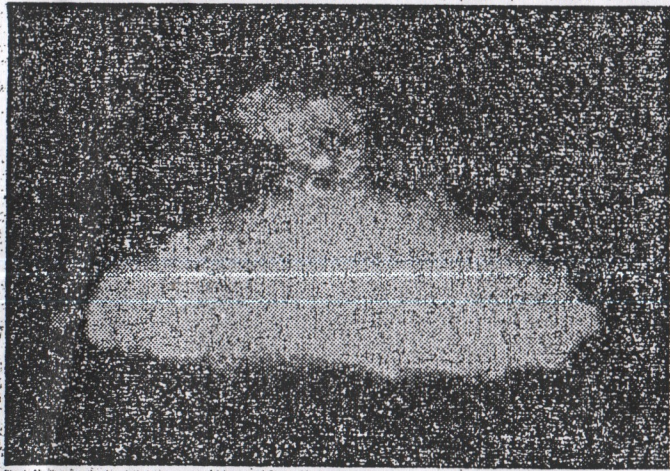


63 « observations » en deux ans dans la région

31 juillet 1976

OVNI



Les gendarmes à la recherche de l'inexplicable

● On ne peut pas expliquer exactement l'origine de l'OVNI photographié depuis Concorde à 17.000 mètres d'altitude lors d'une observation de l'éclipse solaire dans le ciel du Tchad.

Mon premier peut être une boule, un disque, un cigare, une fusée, un croissant, ou encore une simple lueur dans le ciel. Mon second est rarement détectable par radar. Mon troisième n'impressionne pas nécessairement les pellicules photographiques, mais a déjà été photographié. Mon quatrième produit souvent des perturbations visibles sur les écrans de télé ou audibles à la radio. Mon cinquième ne fait généralement pas de bruit mais fait parfois caler le moteur des voitures. Mon sixième marque profondément les témoins. Mon septième évolue souvent à très faible altitude et atterrit quelquefois. Mon huitième laisse parfois des traces matérielles sur le sol. Mon tout est un objet volant non identifié, un UFO chez les Américains, un OVNI à l'intérieur de l'hexagone.

Voilà une charade sur laquelle notre monde terre à terre, mais toujours en chasse d'une explication à l'inexplicable, se casse les dents depuis des lustres.

Et la nouvelle vague d'observation d'ovni à laquelle nous assistons depuis l'automne 1973 n'a fait qu'aviver un certain sentiment de

frustration devant ce phénomène qui nous échappe. Rien que sur le territoire de la 6e région militaire, 63 ovni, ont été signalés en 1974 et en 1975 à la gendarmerie, nous a précisé le commandant Tarrats, officier d'état-major au commandement régional de la gendarmerie et futur patron

du Centre national d'information routière de Rosny-sous-Bois. Cette année, la liste s'est allongée. Les dernières observations datent de la nuit de mardi à mercredi, au-dessus de Nancy; deux chauffeurs de taxi, une cliente, un routier belge et un touriste allemand ont, cette nuit-là, l'attention attirée par des objets « lumineux et orange en forme de disques ».

Ne pas nier à priori

Alors? Alors faut-il comme certains, sourire une fois de plus, ou prendre connaissance des faits en toute objectivité, sans idées préconçues. Une attitude sereine exempte de fantasmagorie (oublions la série made in USA « Les Envahisseurs ») et de tout esprit prompt au dénigrement est souhaitable pour appréhender le problème. N'est-ce pas M. Robert Galley, alors ministre des Armées, qui a déclaré le 21 février 1974: « Je crois que l'attitude d'esprit que l'on doit adopter vis-à-vis de ces phénomènes est une attitude d'esprit tout à fait ouverte, c'est-à-dire qui ne consiste pas à nier à priori, comme d'ailleurs nos ancêtres des siècles précédents ont dû nier des quantités de choses qui nous paraissent aujourd'hui parfaitement élémentaires. »

Une chose est sûre. La gendarmerie prend les « ovni » très au sérieux. Ce qui ne veut pas dire qu'ovni est synonyme de soucoupe volante habitée d'humanoïdes jouant les Christophe Colomb de l'espace. Non! La direction de la gendarmerie a simplement donné des directives pour que chaque observation fasse l'objet d'une enquête approfondie. « La gendarmerie essaie au départ de recouper toute observation en recueillant le maximum de témoignages », explique le commandant Tarrats. « Des exemplaires du procès-verbal établi sont ensuite envoyés à la direction de la gendarmerie qui transmet au Centre national d'études spatiales de Toulouse, à la FATAAC et au général commandant la 6e région militaire. Notre rôle est double: recueil et transmission. » Quant à vous dire s'il s'agit d'un phénomène scientifiquement explicable ou d'autre chose...